

Quartier latin : « Prix Goncourt ». Peut-on refuser le plus célèbre des prix littéraires français ?

03-07-2015

- Si l'on peut refuser le prix Nobel, il semble que renoncer au prix Goncourt soit impossible.

-

On ne dispose que d'un cas de jurisprudence : celui de Julien Gracq.

-

En septembre 1951, en pleine rentrée littéraire, Gracq publie *Le Rivage des Syrtes*.

-

Le bruit se répand qu'il pourrait obtenir le prix Goncourt.

-

L'écrivain est radicalement hostile au système des prix littéraires.

-

Il le fait abondamment savoir.

-

Le 29 novembre 1951, *Les Nouvelles littéraires* publient une interview de Julien Gracq où il confirme sa position : "Si on me donnait le prix Goncourt, je ne pourrais faire autrement que de refuser".

-

Mais rien n'y fait.

-

Le jury fait savoir que, comme "il n’y pas de candidature au prix, il n’y a donc pas, non plus, de non candidature".

-

Trois jours plus tard, Le Rivage des Syrtes est désigné dès le premier tour de scrutin par l'Académie Goncourt.